



**Jean-Jacques LOZACH**

**Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf**

<https://www.jjlozach.fr>

---

## **16 juillet 2020. Séance publique. Question d'actualité adressée à la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Situation des collectivités locales : pour un rebond économique territorialisé.**

**Date :** 17 juillet 2020

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mes Chers collègues,

Ma question s'adresse à Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Ces derniers mois, les différentes initiatives et solidarités conduites par les collectivités des différents échelons territoriaux ont manifestement contribué à assurer la protection sanitaire des Français, la continuité des services publics et à soutenir les tissus économiques locaux. Le Gouvernement a d'ailleurs fait reposer sa stratégie de gestion de la crise et de déconfinement en grande partie sur les collectivités. Les élus locaux ont fait preuve de réactivité et d'adaptabilité, compensant certaines rigidités et imprécisions de l'État, et démontrant à nouveau l'importance des acteurs de proximité.

La dégradation de la situation financière des collectivités, résultat de la baisse importante de leurs recettes (évaluées à 7,5 Mds€ en 2020 et à plus de 10 Md€ pour 2021) conjuguée à l'augmentation simultanée des dépenses sociales, les fragilise grandement. En plus de réduire leurs capacités de mobilisation, cette chute des ressources altère aussi leur agilité, alors qu'elles seront amenées à jouer un rôle central dans le plan de développement économique annoncé. Je pense notamment à la relance de l'investissement et de la commande publique, pour cette année et pour 2021.

Le troisième projet de loi de finances rectificatif actuellement en discussion, porte des mesures à hauteur de 4,5Mds€ à l'endroit des collectivités avec essentiellement des avances remboursables. Celles-ci viennent partiellement amortir le choc financier ; mais ces aides suffiront-elles à maintenir leur capacité d'investissement dans des secteurs décisifs tels que les mobilités, le déploiement du numérique, la relance verte ou la relocalisation d'activités stratégiques ? Seront-elles en capacité de poursuivre leur action en faveur de l'égalité territoriale et de la justice sociale ; et de permettre aux territoires ruraux de relever le défi démographique par une politique d'accueil ?

Plus globalement, n'est-il pas temps, Madame la Ministre, de libérer les collectivités de tout un ensemble de contraintes budgétaires réduisant leur autonomie fiscale et d'amorcer un virage ouvertement décentralisateur ?



**Jean-Jacques LOZACH**

**Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf**

**<https://www.jjlozach.fr>**

---

Enfin, pourriez-vous nous préciser dans quelle mesure l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) sera-t-elle mobilisée afin d'accompagner, tant les porteurs de grands programmes que les projets émergents locaux, dont le nombre devrait se multiplier en vue d'impulser la relance ?